



Vendredi 6 novembre 2015

Communiqué de presse

## Élections régionales du 6 et 13 décembre 2015

Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre 2015 afin d'élire les 14 conseils régionaux de métropole et d'outre-mer ainsi que l'assemblée de Corse, l'assemblée de Guyane et l'assemblée de Martinique pour un mandat de six ans.

### 1 - Dépôts de candidatures

Pour l'Île-de-France, le dépôt des candidatures s'est effectuée du lundi 2 novembre jusqu'au lundi 9 novembre à 12 heures à la préfecture d'Île-de-France, préfecture de Paris. A l'issue du dépôt, un tirage au sort est organisé le 9 novembre après-midi pour déterminer les emplacements d'affichage des candidats.

Pour en savoir plus : <http://www.ile-de-france.gouv.fr/>

### 2 - La diffusion des documents électoraux aux électeurs

Les documents électoraux sont mis sous plis par un prestataire spécialisé et acheminés par La Poste au domicile de chaque électeur avant le scrutin.

Par ailleurs, pour diversifier les modes d'accès aux documents électoraux, le ministère de l'Intérieur expérimente, pour ce scrutin, l'ouverture d'un site internet public auprès duquel les candidats auront la possibilité de demander la publication des documents électoraux validés par la commission de propagande présidée par un magistrat. Le ministère de l'Intérieur fera une communication spécifique à l'ouverture de ce site.

### 3 - Le dimanche 6 décembre 2015, 1er tour

Le jour du scrutin et lors de la soirée électorale, le cabinet du préfet des Hauts-de-Seine opérera le regroupement au niveau départemental des informations relatives à la participation et aux résultats du scrutin.

La préfecture communiquera à la presse l'estimation du taux de participation à 12h et à 17h.

**Les résultats provisoires du département des Hauts-de-Seine seront communiqués à partir de 20h00.**

A l'issue du scrutin, une commission de recensement des votes se réunira en préfecture pour vérifier les procès verbaux des bureaux de vote.

**Les résultats définitifs seront communiqués après validation du ministère de l'Intérieur le 7 décembre dans la journée par communiqué de presse de la préfecture de région.**

#### **4 - La semaine du 2ème tour**

Le dépôt des candidatures pour le 2nd tour aura lieu le 7 décembre à partir de 15 h jusqu'au 8 décembre à 18 h à la préfecture de l'Île de France, préfecture de Paris. Un communiqué de presse sera diffusé le 8 décembre par la préfecture de région à l'issue du dépôt des listes pour le second tour.

#### **5 - Le dimanche 13 décembre, 2ème tour**

Comme au premier tour, le Cabinet du préfet des Hauts-de-Seine opérera le regroupement au niveau départemental des informations relatives à la participation et aux résultats du scrutin.

La préfecture communiquera à la presse l'estimation du taux de participation à 12h et à 17h.

**Les résultats provisoires du département des Hauts-de-Seine seront communiqués à partir de 20h00.**

A l'issue du scrutin, une commission de recensement des votes se réunira en préfecture pour vérifier les procès verbaux des bureaux de vote.

**Les résultats définitifs seront communiqués après validation du ministère de l'Intérieur le 14 décembre dans la journée par communiqué de presse de la préfecture de région.**

**Retrouvez les informations détaillées sur les élections régionales 2015 sur :**

**[www.hauts-de-seine.gouv.fr](http://www.hauts-de-seine.gouv.fr)**